

# L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE MASTER MEÉF DE L'INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE LILLE HAUTS-DE-FRANCE

PROMOTION 2019 EN FORMATION INITIALE

## ÉTUDES & SYNTHÈSES

Les diplômés de master MEÉF en formation initiale sont issus de 3 mentions différentes : premier degré, second degré et encadrement éducatif qui forment respectivement aux métiers de professeur des écoles (maternelles et primaires), de professeur du secondaire (collèges et lycées) et de conseiller principal d'éducation (encadrement éducatif en collège ou lycée). Le but de ces formations est de permettre l'accès aux métiers de l'enseignement public ou privé sous contrat en préparant aux concours correspondants.

L'obtention de l'un de ces concours, qui est la finalité de ces formations, est donc en toute logique le critère déterminant sur le devenir professionnel des diplômés des masters «enseignement». En effet, les diplômés de master MEÉF qui n'ont pas obtenu un concours de l'enseignement ont une insertion professionnelle beaucoup plus difficile que les lauréats d'un de ces concours, mais plus délicate également par rapport aux titulaires d'un master hors enseignement.

Même en cas d'échec aux concours, l'enseignement, domaine de vocation par excellence, reste le secteur d'activité professionnel principal, pas uniquement en tant qu'enseignant contractuel mais également en tant qu'encadrant éducatif contractuel (essentiellement comme assistant d'éducation).

Il est intéressant de constater que le sentiment de «désenchantement» ressenti suite à l'échec aux concours de l'enseignement est beaucoup moins prononcé parmi les diplômés qui exercent malgré tout le métier d'enseignant contractuel que pour les non enseignants. Leur sentiment de satisfaction vis-à-vis du métier pratiqué est plus important que le statut sous lequel il est pratiqué (titulaire ou contractuel).

### PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Cette enquête porte sur le devenir des diplômés 2019 de l'INSPÉ, de formation initiale et de nationalité française, ou étrangère ayant obtenu le baccalauréat en France. Au nombre de 1143, ils ont été interrogés sur leur situation professionnelle à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2021, soit environ 30 mois après l'obtention de leur master MEÉF à l'INSPÉ de l'Académie de Lille Hauts-de-France. 825 questionnaires exploitables ont été recueillis entre décembre 2021 et février 2022, par voie électronique ou suite à une relance téléphonique. Le taux de réponse est donc de 72%.

Cette enquête a été menée dans le cadre de l'enquête nationale, commune à l'ensemble des universités françaises et effectuée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

D'autres publications, réalisées dans le même cadre, concernent les diplômés de l'Université de Lille de la même année issus des masters de formation initiale hors MEÉF, ainsi que des licences professionnelles (cf. Études et synthèses n°2 et 3, QR code du site de l'ODiF en dernière page).



# CARACTÉRISTIQUES<sup>1</sup> DES DIPLÔMÉS 2019 DE FORMATION INITIALE<sup>2</sup>



**Taux de féminisation**  
**77%**

La féminisation des métiers de l'enseignement est un fait constaté en France depuis de nombreuses années (71% de femmes parmi le corps enseignant dans l'enseignement primaire et secondaire en 2020/2021<sup>6</sup>). Ce constat ne se dément pas régionalement puisque 77% des diplômés d'un master MEÉF à l'INSPÉ de l'Académie de Lille en 2019 sont des femmes. Cette proportion est nettement supérieure au sein de la mention 1<sup>er</sup> degré (89% contre 61% pour le 2<sup>nd</sup> degré). 1% de la population enquêtée est de nationalité étrangère mais avec le baccalauréat, ou équivalent, obtenu en France.

Diplômés 2019 (FI)		Master MEÉF mention 1 <sup>er</sup> degré <sup>3</sup>	Master MEÉF mention 2 <sup>nd</sup> degré <sup>4</sup>	Master MEÉF mention encadrement éducatif <sup>5</sup>	Ensemble des masters MEÉF
Sexe	Femmes	89%	61%	21	77%
	Hommes	11%	39%	3	23%
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>24/24</b>	<b>100%</b>
Nationalité	Française	99%	99%	24	99%
	Étrangère	1%	1%	-	1%
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>24/24</b>	<b>100%</b>
Âge	22 ans	2%	3%	-	2%
	23 - 24 ans	64%	63%	13	63%
	25 à 30 ans	34%	34%	11	35%
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>24/24</b>	<b>100%</b>
Effectifs		641	484	24	1149
		56%	42%	2%	100%
Répondants à l'enquête		468	337	20	825
Taux de réponse		73%	70%	20/24	72%

## LA RÉUSSITE AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT



**78%**  
**des répondants ont réussi un concours de l'enseignement**

Diplômés 2019 (FI)	Master MEÉF mention 1 <sup>er</sup> degré	Master MEÉF mention 2 <sup>nd</sup> degré	Master MEÉF mention encadrement éducatif	Ensemble des masters MEÉF	Effectif
A obtenu un concours de l'enseignement	79%	78%	12	78%	643
N'a pas obtenu de concours de l'enseignement	21%	22%	8	22%	182
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>20/20</b>	<b>100%</b>	<b>825</b>
Situation inconnue (effectif)	173	147	4	324	

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille

L'objectif des masters MEÉF est de préparer aux différents concours permettant l'accès aux métiers de l'enseignement public, ou privé sous contrat. La réussite à l'un de ces concours est la condition sine qua non pour être titulaire d'un poste dans l'enseignement primaire ou secondaire.

Globalement, 78% des répondants de la promotion 2019 ont réussi un de ces concours (CRPE, CAPES, CAPET, CAFEP...). Les trois quarts d'entre eux ont obtenu le concours en 2018 à la fin de la 1<sup>ère</sup> année de master.

Les diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré, qui rappelons-le, prépare au concours de CRPE (ou de son équivalent dans le privé), ont connu une réussite au concours légèrement supérieure aux diplômés du second degré (79% contre 78%).

Cette dichotomie entre les lauréats d'un concours et les non lauréats est le critère déterminant dans l'étude du devenir professionnel des diplômés de master MEÉF (cf. pages suivantes), quelle que soit la mention du master obtenu.

<sup>1</sup> Les données proviennent du fichier scolarité.

<sup>2</sup> La formation initiale est définie par le critère d'âge (30 ans et moins l'année du diplôme) et par l'absence d'interruption d'études de deux ans ou plus après le baccalauréat.

<sup>3</sup> Prépare au métier de professeur des écoles.

<sup>4</sup> Prépare au métier de professeur du second degré (collèges et lycées).

<sup>5</sup> Prépare au métier de conseiller principal d'éducation.

<sup>6</sup> Source : L'état de l'école 2021 - MENJ - DEPP.

# LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2021

Diplômés 2019 (FI)	Situation principale connue au 1 <sup>er</sup> décembre 2021					Taux d'insertion <sup>1</sup>	Situation inconnue (effectif)
	En emploi	En recherche d'emploi	En études	Autre <sup>1</sup>	Total		
Master MEÉF mention 1 <sup>er</sup> degré	94%	3%	2%	1%	100%	97%	173
Master MEÉF mention 2 <sup>nd</sup> degré	96%	2%	2%	<1%	100%	98%	147
Master MEÉF mention encadrement éducatif	20	-	-	-	20	20/20	4
<b>Ensemble des masters MEÉF</b>	<b>95%</b>	<b>3%</b>	<b>2%</b>	<b>&lt;1%</b>	<b>100%</b>	<b>97%</b>	<b>324</b>
<b>Effectif</b>	<b>786</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>825</b>		
A obtenu un concours de l'enseignement	99%	<1%	<1%	<1%	100%	99%	
N'a pas obtenu de concours de l'enseignement	82%	10%	7%	1%	100%	89%	



**Taux d'insertion<sup>1</sup> 97%**

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille



Contexte national (promotion 2018)<sup>2</sup>  
Taux d'insertion des masters enseignement : 98%

Dans l'ensemble, 30 mois après l'obtention du master MEÉF, 95% des diplômés sont en emploi, 2% sont toujours en études et 3% sont en recherche d'emploi. Tous les diplômés de la mention encadrement éducatif sont en emploi. La différence de situation entre les mentions 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés est plutôt marginale (+2 points sur la part de diplômés en emploi et +1 point sur le taux d'insertion en faveur de la mention 2<sup>nd</sup> degré) en comparaison de la situation en fonction de l'obtention ou non d'un concours de l'enseignement. En effet, la réussite à un concours entraîne logiquement une situation d'emploi de manière quasi exhaustive (part en emploi et taux d'insertion de 99%), alors que pour les non titulaires d'un concours, la situation professionnelle est bien moins favorable (82% en emploi, 10% en recherche d'emploi et taux d'insertion de 89%).

## LES CONDITIONS D'EMPLOI AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2021

### Indicateurs d'insertion professionnelle

Diplômés 2019 (FI)	Taux d'emploi stable <sup>3</sup>	Taux d'emploi cadre <sup>4</sup>	Taux d'emploi à temps plein <sup>5</sup>	Revenu mensuel net médian <sup>6</sup>	Effectif
Master MEÉF mention 1 <sup>er</sup> degré	86%	88%	93%	1 800 €	442
Master MEÉF mention 2 <sup>nd</sup> degré	84%	89%	94%	1 803 €	324
Master MEÉF mention encadrement éducatif	14/20	15/20	17/20	1 808 €	20
<b>Ensemble des masters MEÉF</b>	<b>85%</b>	<b>88%</b>	<b>93%</b>	<b>1 800 €</b>	<b>786</b>

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille

NB : lorsque les effectifs sont trop faibles pour être significatifs (<30), les taux sont donnés à titre indicatif sous forme de fractions.



Contexte national (promotion 2018)<sup>2</sup>  
Taux d'emploi stable : 88%  
Taux d'emploi cadre : 86%  
Taux d'emploi à temps plein : 93%  
Revenu mensuel net médian : 1 750 €

**Globalement, l'insertion professionnelle des diplômés 2019 de masters enseignement est de meilleure qualité que celle des masters hors enseignement.** En effet, les principaux indicateurs, à l'exception notable du revenu médian, sont d'un niveau nettement plus élevé pour les premiers<sup>7</sup> : le taux d'emploi stable est de 85% contre 79%, le taux d'emploi cadre est supérieur de 21 points (88% contre 67%). Cependant, malgré ces conditions d'emploi plus favorables, le niveau de rémunération des diplômés d'un master enseignement est nettement inférieur à celui des autres masters<sup>7</sup> (revenu net médian de 1 800 € contre 2 017 €).

Ces bonnes conditions d'insertion professionnelle sont principalement liées à l'obtention d'un concours de l'enseignement par une grande majorité de la promotion (78%, cf. page précédente), car cela donne accès statutairement à des emplois de fonctionnaires de catégorie A, donc par définition stables et de niveau cadre. Pour les autres, l'insertion professionnelle s'avère plus difficile comme nous allons le voir dans la suite de l'étude.

<sup>1</sup> Taux d'insertion = diplômés en emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi) x 100.

<sup>2</sup> Source : enquête nationale sur l'insertion des diplômés de master 2018 - les masters enseignement - MESRI - SIES

<sup>3</sup> Taux d'emploi stable = (Diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaires, indépendants) / diplômés en emploi) x 100.

<sup>4</sup> Taux d'emploi cadre = (Diplômés en emploi de niveau cadre / diplômés en emploi) x 100.

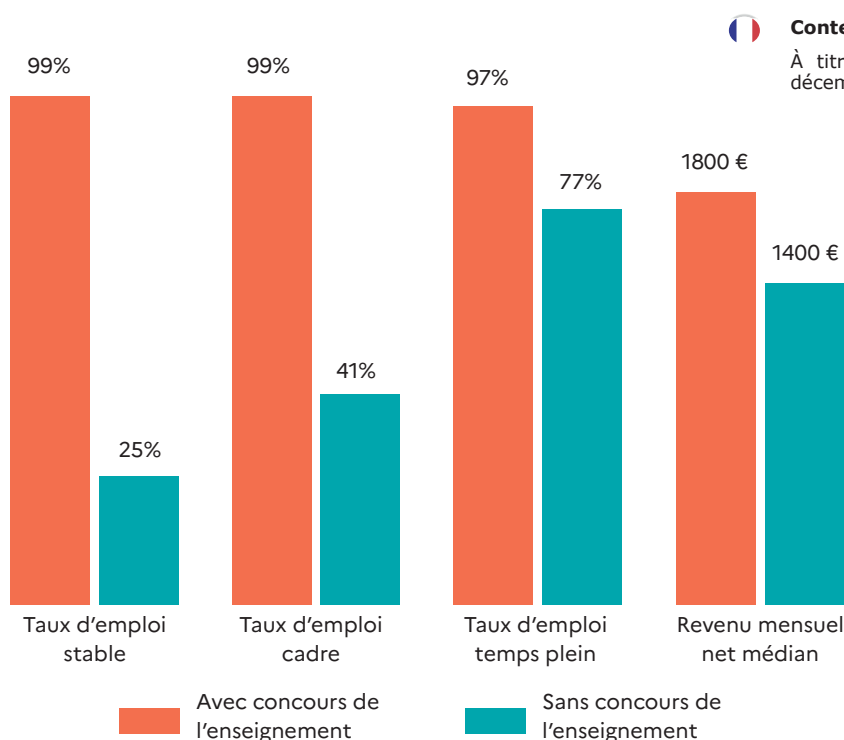
<sup>5</sup> Taux d'emploi à temps plein = (Diplômés en emploi à temps plein / diplômés en emploi) x 100.

<sup>6</sup> Primes incluses, pour les diplômés en emploi à temps plein. La médiane sépare en deux la population : la moitié des diplômés en emploi à temps plein gagne moins de 1 800 € et l'autre moitié plus de 1 800 €.

<sup>7</sup> Source : Études et synthèses n°3 - juin 2022 - L'insertion professionnelle des diplômés de master 2019 de l'Université de Lille (QR code du site de l'ODIF en dernière page).

# LES CONDITIONS D'EMPLOI AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2021 (SUITE)

## Indicateurs d'insertion professionnelle en fonction de la réussite aux concours de l'enseignement



Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille

### La qualité de l'insertion professionnelle pour les diplômés de master MEÉF est fortement corrélée à l'obtention d'un concours de l'enseignement.

En effet, dans le cas contraire qui rappelons-le concerne 22% de la promotion (cf. page 2), les indicateurs d'insertion professionnelle sont nettement de moins bonne qualité, non seulement par rapport aux titulaires d'un concours de l'enseignement (cf. graphique ci-dessus), mais également par rapport aux diplômés d'un master hors enseignement (cf. paragraphe précédent). Ainsi, dans le cas d'une non réussite aux concours de l'enseignement, la majorité des diplômés de master MEÉF, sont en emploi instable et déqualifié, donc peu rémunéré, par rapport aux attendus de diplômés de niveau bac+5. En effet, le taux d'emploi stable est de 25%, le taux d'emploi cadre est de 41%, et le taux d'emploi à temps plein est de 77% soit respectivement - 74 points, - 48 points et - 20 points par rapport aux lauréats d'un concours de l'enseignement issus de la même promotion, tandis que le revenu mensuel net médian est inférieur de 400 €.

### Indicateurs d'insertion professionnelle des non titulaires d'un concours de l'enseignement selon la mention du master

Diplômés 2019 (FI)	Taux d'emploi stable <sup>1</sup>	Taux d'emploi cadre <sup>2</sup>	Taux d'emploi à temps plein <sup>3</sup>	Revenu mensuel net médian <sup>4</sup>	Effectif
Master MEÉF mention 1 <sup>er</sup> degré	24%	36%	78%	1339 €	78
Master MEÉF mention 2 <sup>nd</sup> degré	25%	48%	78%	1583 €	64
Master MEÉF mention encadrement éducatif	2/8	3/8	5/8	NS	8
Ensemble des masters MEÉF sans concours de l'enseignement	25%	41%	77%	1400 €	150

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille

Parmi les non titulaires d'un concours de l'enseignement, la situation professionnelle est plus difficile pour les diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré, en particulier en ce qui concerne le niveau de l'emploi et donc le revenu (- 12 points et - 244 € par rapport aux diplômés de la mention 2<sup>nd</sup> degré). Cela s'explique en partie par la plus grande proportion d'assistants d'éducation (emplois contractuels de catégorie B rémunérés au SMIC) parmi les diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré, non titulaires d'un concours (40% contre 26% en 2<sup>nd</sup> degré, données non représentées).

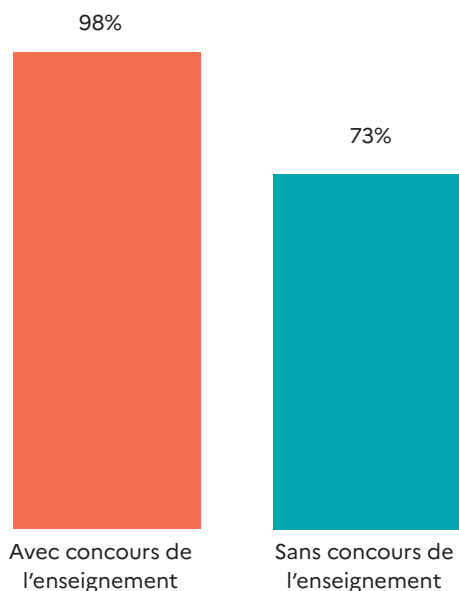
<sup>1</sup> Taux d'emploi stable = (Diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaires, indépendants) / diplômés en emploi) x 100.

<sup>2</sup> Taux d'emploi cadre = (Diplômés en emploi de niveau cadre / diplômés en emploi) x 100.

<sup>3</sup> Taux d'emploi à temps plein = (Diplômés en emploi à temps plein / diplômés en emploi) x 100.

<sup>4</sup> Primes incluses, pour les diplômés en emploi à temps plein. La médiane sépare en deux la population : la moitié des diplômés en emploi à temps plein gagne moins de 1 400 € et l'autre moitié plus de 1 400 €.

## Part d'emploi dans le secteur de l'enseignement



Même sans l'obtention d'un concours, l'enseignement reste le secteur d'activité prioritaire (73%) que ce soit en tant qu'enseignant contractuel (38%, cf. tableau ci-dessous) ou en tant qu'encadrant éducatif contractuel (35%, cf. idem). Dans ce dernier cas il s'agit principalement d'assistants d'éducation mais également d'assistants de vie scolaire ou d'accompagnants des élèves en situation de handicap.

Parmi les lauréats d'un concours de l'enseignement, 2% ne travaillent pas dans ce secteur d'activité (démission, détachement...) et deux autres pour cents ne sont pas enseignants mais encadrants éducatifs titulaires, c'est-à-dire conseillers principaux d'éducation.

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille

Type d'emploi occupé au 1<sup>er</sup> décembre 2021

Diplômés 2019 (FI)	Enseignant titulaire	Enseignant contractuel	Encadrant éducatif titulaire	Encadrant éducatif contractuel	Autre	Total
Master MEÉF mention 1 <sup>er</sup> degré	81%	6%	-	7%	6%	100%
Master MEÉF mention 2 <sup>nd</sup> degré	79%	9%	-	5%	7%	100%
Master MEÉF mention encadrement éducatif	-	-	12	5	3	20/20
<b>Ensemble des masters MEÉF</b>	<b>78%</b>	<b>7%</b>	<b>1%</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>	<b>100%</b>
A obtenu un concours de l'enseignement	96%	-	2%	-	2%	100%
N'a pas obtenu de concours de l'enseignement	-	38%	-	35%	27%	100%

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille

Lieu d'emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2021

Diplômés 2019 (FI)	Métropole Européenne de Lille	Autre Nord	Pas-de-Calais	Picardie	Sous-total Hauts-de-France	Autre région	Total
Master MEÉF mention 1 <sup>er</sup> degré	20%	36%	37%	1%	<b>94%</b>	6%	100%
Master MEÉF mention 2 <sup>nd</sup> degré	21%	29%	34%	3%	<b>87%</b>	13%	100%
Master MEÉF mention encadrement éducatif	6	2	10	-	<b>18</b>	2	20/20
<b>Ensemble des masters MEÉF</b>	<b>21%</b>	<b>32%</b>	<b>36%</b>	<b>2%</b>	<b>91%</b>	<b>9%</b>	<b>100%</b>
A obtenu un concours de l'enseignement	21%	33%	36%	2%	<b>92%</b>	8%	100%
N'a pas obtenu de concours de l'enseignement	21%	29%	37%	1%	<b>88%</b>	12%	100%

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille

### Globalement, la grande majorité des diplômés travaille dans la région des Hauts-de-France (91%).

Le concours de CRPE (enseignement du 1<sup>er</sup> degré) étant un concours académique, cela explique en grande partie que 94% des diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré aient un emploi régional (les 6% hors région ne sont pas titulaires d'un concours de l'enseignement). Pour le second degré, la possibilité d'occuper un poste de titulaire de l'enseignement dans une autre académie explique une part d'emploi extra-régional légèrement plus importante (13%).

L'emploi dans la région des Hauts-de-France reste très majoritaire parmi ceux qui n'ont pas obtenu de concours de l'enseignement (88%).

# L'AVIS DES DIPLÔMÉS SUR L'EMPLOI OCCUPÉ ET LA FORMATION

Avis sur l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du master MEÉF, en fonction du type d'emploi

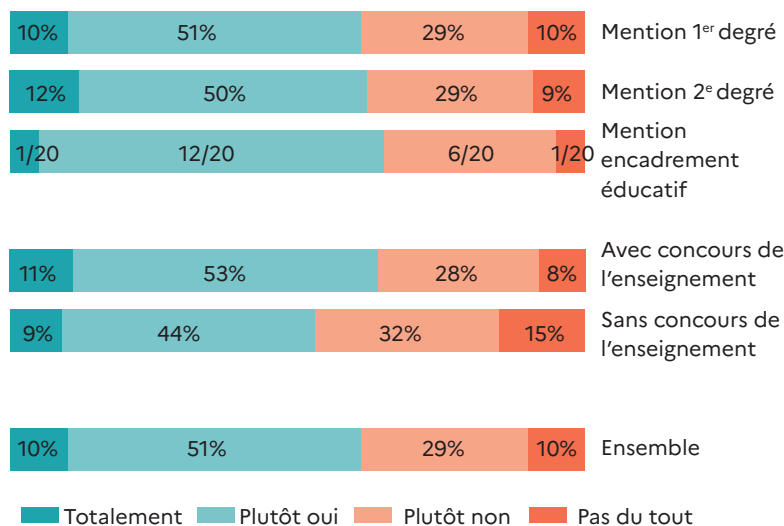
Diplômés 2019 (FI)	Satisfaction/missions	Satisfaction/niveau de responsabilités	Satisfaction/niveau de rémunération	Satisfaction/adéquation emploi - niveau de formation	Satisfaction/adéquation emploi - domaine de formation
Enseignant titulaire	94%	95%	45%	97%	95%
Enseignant contractuel	93%	98%	45%	91%	96%
Encadrant éducatif titulaire	9/12	12/12	7/12	12/12	12/12
Encadrant éducatif contractuel	77%	56%	15%	4%	79%
Autre	79%	71%	52%	22%	26%
<b>Ensemble des masters MEÉF</b>	<b>92%</b>	<b>91%</b>	<b>44%</b>	<b>87%</b>	<b>89%</b>
A obtenu un concours de l'enseignement	94%	94%	46%	96%	94%
N'a pas obtenu de concours de l'enseignement	83%	77%	37%	42%	71%

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille

**Dans l'ensemble, les diplômés sont largement satisfaits de leur emploi, tant sur le plan des missions à accomplir (92%) que du niveau de responsabilités (91%), mais à l'exception très notable du niveau de rémunération (44% seulement). On remarquera cependant que la différence de satisfaction sur ces points est sensible entre les enseignants (titulaires ou non) et les autres types d'emploi (CPE mis à part) pour lesquels la situation professionnelle ne correspond pas à ce qui était espéré lors de l'inscription en master MEÉF. De même, l'adéquation entre l'emploi et le niveau ou le domaine de formation est, pour les mêmes raisons, beaucoup plus sévèrement jugé par les non enseignants, preuve du sentiment de déqualification ressenti. On peut conclure de tout cela que sur le plan de la satisfaction professionnelle éprouvée, l'exercice du métier d'enseignant est bien plus important que le statut sous lequel il est exercé.**

Globalement, la majorité des diplômés (61%) est satisfaite de la formation en master MEÉF à l'INSPÉ de Lille, mais une fois de plus la différence entre les mentions est marginale en comparaison de la distinction avec ou sans l'obtention d'un concours de l'enseignement. Les diplômés ayant échoué au concours sont logiquement plus critiques (53% de satisfaction).

## Niveau de satisfaction sur la formation reçue en master MEÉF à l'INSPÉ de Lille



Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master MEÉF 2019 - ODIF - Université de Lille

## Sigles et acronymes :

CPE : Conseiller Principal d'Éducation  
 CAFEP : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Privé  
 CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré  
 CAPET : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique  
 CRPE : Concours de Recrutement de Professeur des Écoles  
 FI : Formation Initiale  
 FTLV : Formation Tout au Long de la Vie  
 INSPÉ : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation  
 MEÉF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation  
 MENJ - DEPP : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance  
 MESRI - SIES : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Systèmes d'Information et d'Études Statistiques  
 NS : Non Significatif  
 ODIF : Observatoire de la Direction des Formations  
 SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

Direction de la FTLV  
 Observatoire de la Direction des Formations

Campus Cité Scientifique - Bâtiment SUP 59650 Villeneuve d'Ascq

Conception - Réalisation : Jean-Philippe Quaglio avec la collaboration de Sandra Haeuw, Nathalie Jacob et Cécile Parmentier  
 Direction : Martine Cassette - Stéphane Bertolino

Conception graphique : Université de Lille  
 Impression : Imprimerie Université de Lille



<https://odif.univ-lille.fr>

